

Les phases constructives de l'Eglise de Romainmôtier (Vaud)

Autor(en): **Naef, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **7 (1905-1906)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-650450>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Fig. 97. Romainmôtier, vue prise du Sud, avec le développement complet de l'église de l'Ouest à l'Est.

Les phases constructives
de
l'Église de Romainmôtier (Vaud).

Par *Albert Naef.*

L'église de Romainmôtier (Mon. Histor.) est incontestablement un de nos plus anciens édifices religieux conservés au-dessus du sol, encore debout et sous toit. Après une série de recherches et de travaux partiels, l'exploration archéologique de cet édifice, indispensable pour la restauration projetée a été entreprise en 1904 d'une façon systématique ; elle a donné des résultats d'un réel intérêt, et mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art, spécialement de l'architecture religieuse dans notre pays. ¹⁾

¹⁾ Dès 1896, on avait exécuté à l'édifice quelques réparations urgentes, quelques explorations partielles dans le narthex et dans la nef, et des travaux d'assainissement à l'extérieur, du côté du Nord.

Le 23 mars 1904, dans une conférence tenue à Romainmôtier même pour la reprise des travaux, je proposai l'exploration archéologique complète et systématique du monument,

Les relations très anciennes et très étroites de Romainmôtier avec la célèbre et puissante abbaye de Cluny, augmentent singulièrement l'importance de notre monument au point de vue général ; — en effet, beaucoup d'églises clunisiennes ont été reconstruites ou profondément modifiées, leurs parties les plus anciennes ont disparu, tandis qu'elles semblent subsister aujourd'hui encore à Romainmôtier. Il n'est donc pas exagéré de dire que l'étude archéologique de Romainmôtier a non seulement une importance locale, mais aussi une importance générale pour l'histoire du développement de l'architecture religieuse, clunisienne ou bourguignonne, comme l'on voudra ; inutile de discuter ici ces dénominations controversées.

Mon but n'est d'ailleurs pas de présenter aujourd'hui une étude développée, ni surtout définitive, de l'église de Romainmôtier : ce serait encore très hasardeux, puisque les recherches ne sont pas terminées. Il s'agit seulement de résumer l'état actuel des travaux d'exploration, de fixer les jalons qui semblent sûrement acquis, d'indiquer les problèmes résolus et quelques-uns de ceux qui restent à résoudre.

En renvoyant pour les détails historiques et descriptifs aux travaux publiés,¹⁾ qu'il soit permis de rappeler d'abord, très brièvement, quelques dates et quelques faits relatifs à l'histoire du monastère, base sur laquelle je grefferai une esquisse sommaire des phases constructives de l'édifice.

indispensable avant toute restauration ; ce point de vue fut approuvé par MM. les conseillers d'Etat C. Decoppet, chef du Département de l'Instruction publique, et V. Duboux, chef du Département des Travaux publics, qui en ordonnèrent l'exécution. C'est donc aux décisions de ces deux Messieurs que l'on doit tout d'abord les découvertes importantes faites à Romainmôtier, et je me permets de leur en exprimer ma sincère reconnaissance.

L'architecte, chargé de l'exécution des travaux, est M. Léo Châtelain ; la commission technique qui les dirige (sous-commission de la commission des Mon. Histor.) est composée de MM. : Dr. M. van Berchem, Prof. Dr. J. Zemp remplaçant M. le Prof. Dr. J. R. Rahn, J. Simon architecte de l'Etat (†), et j'ai l'honneur de la présider. Le surveillant des travaux est M. F. Blanc. M. Chastellain, pasteur de Romainmôtier, a bien voulu se charger de cataloguer et d'étiqueter les objets du petit musée des trouvailles, qui se développe d'une façon très réjouissante.

Les photographies, reproduites dans ce travail, sont dues à MM. Vionnet, van Berchem, Fischer et Blanc. M. O. Schmid, architecte adjoint à mon bureau de Chillon, a mis au net mes restitutions des façades et le relevé de l'ambon.

¹⁾ Il semble inutile de donner une bibliographie complète de l'église de Romainmôtier ; je me borne à indiquer quelques-uns des ouvrages essentiels, les plus sérieusement documentés, dans lesquels le lecteur trouvera de nombreux renvois relatifs aux travaux antérieurs ou spéciaux :

Mémoires et Documents de la Suisse romande, Lausanne, T. III : Frédéric de Gingins-La Sarra : „*Le Cartulaire de Romainmôtier*“, et, dans le même volume, Frédéric de Charrière : „*Recherches sur le couvent de Romainmôtier et ses possessions*“.

Dictionnaire historique du canton de Vaud, par D. Martignier et A. de Crousaz, Lausanne 1867, article : „*Romainmôtier*“.

Spécialement l'excellente et très complète monographie de M. le Prof. Dr. J. R. Rahn :

La tradition rapporte l'origine du monastère de Romainmôtier à saint Romain et à saint Lupicin vers le milieu du V^e siècle ; cette thèse, acceptée par quelques auteurs, entre autres par Blavignac,¹⁾ réfutée par d'autres, a été reprise en 1904 par M. l'abbé Marius Besson.²⁾ D'après M. l'abbé Besson, cet ancien monastère aurait reçu la visite de saint Wandrille avant la fondation de la célèbre abbaye de Fontenelle, en 645 ou en 648 ; or je ne craindrais pas de faire remonter au VI^e siècle ou au VII^e le petit sanctuaire primitif, dont les substructions ont été récemment retrouvées et déblayées.

En 646 ou en 652, le duc Rannélène, frère de l'archevêque Donatus de Besançon, et sa femme Ermendrudis fondent à „*Balmense*“ un monastère sous la règle de saint Colomban, véritable abbaye, dont l'église est dédiée à la Vierge. On avait toujours cru et publié qu'il s'agissait de Romainmôtier ; or, dans un travail lu le 15 mars 1905 à la Société d'Histoire de la Suisse romande,³⁾ M. Maxime Reymond semble avoir démontré que ce „*Balmense*“ désignait Baulmes.

Ce n'est qu'au huitième siècle que nous trouvons enfin un document historique de grande valeur, et qui résiste à la critique la plus sévère ; il est relaté dans une bulle du pape Grégoire V (986—999) à l'abbé Odilon de Cluny. En 753, le pape Etienne II venant d'Italie par le Saint-Bernard et l'abbaye de Saint-Maurice pour se rendre auprès de Pépin le Bref, s'arrête à Romainmôtier, y séjourne assez longtemps, fait de nombreuses donations au monastère, l'affranchit et le délie de toute suprématie autre que celle de Rome, et, fait essentiel, consacre son église aux apôtres saints Pierre et Paul, en ordonnant que le monastère soit appelé désormais „*romanum monasterium*“. Il est presque certain que la date si importante de 753, qui a donné à Romainmôtier son nom définitif, son rang de véritable abbaye, et plus tard ses armoiries, que cette date, que l'on voudra bien garder en mémoire, correspond à une construction, à une reconstruction, ou à l'achèvement d'une nouvelle église du monastère. Je montrerai tout-à-l'heure que les substructions et le plan complet de la basilique des saints Pierre et Paul du VIII^e siècle semblent aujourd'hui retrouvés, avec la partie centrale d'un ambon et le nom d'un des abbés de Romainmôtier, le seul que l'on connaisse jusqu'ici.

„*Grandson und zwei Cluniacenserbauten (Romainmôtier et Payerne) in der Westschweiz*“, dans les *Mitteilungen der Antiquar. Gesellschaft in Zürich*, Tome XVII, Heft 2.

L'étude, solidement documentée, de Mlle. Emma Reinhart, Dr. phil. : „*Die Klosterkirche von Romainmôtier*“, dans : „*Die Cluniacenser Architektur in der Schweiz*“, Zürich, Schulthess & Cie., 1903.

Au point de vue de l'histoire locale : „*Histoire de Romainmôtier, par la Société de développement de Romainmôtier*“, Lausanne, Georges Bridel & Cie., 1902.

¹⁾ Histoire de l'Architecture sacrée dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion. Lausanne 1853.

²⁾ „*Saint Romain, fondateur de Romainmôtier*“. Revue Historique Vaudoise, Lausanne 1904.

³⁾ Publié dans la Revue Historique Vaudoise, Lausanne, novembre 1905 : „*Des origines du prieuré de Baulmes*“.

Vers la fin, peut-être déjà vers le milieu du IX^e siècle, le couvent, jusqu'alors dépendant directement de Rome, est tombé très bas, appauvri de toutes façons, pillé, brûlé, on nous raconte que les murailles mêmes de l'église sont atteintes par les incendies, à tel point qu'en 888 le roi Rodolphe I en dispose comme de sa propriété, et le donne à sa sœur Adelheid.

En 929, nouvelle date essentielle dans l'histoire du monastère, qu'Adelheid remet à l'abbé Odon de Cluny à la condition expresse de le réformer : *Romainmôtier perd définitivement son rang d'abbaye, devient le premier prieuré de Cluny sur territoire de notre Suisse actuelle*, mais prend en même temps une importance vraiment considérable et qui durera jusqu'au commencement du XVI^e siècle. Toute étude architecturale mise provisoirement de côté, il est presque certain que le transfert à Cluny, au X^e siècle, fut de nouveau accompagné d'une construction ou plutôt d'une reconstruction du monastère et de son église : ce fait ressort des très riches donations qui accompagnèrent la cession, la première donation date de 916, et l'on sait, par des textes précis, qu'entre 963 et 994 l'abbé Majolus fut souvent à Romainmôtier, et plus souvent encore son successeur l'abbé Odilon, de 994 à 1049 ; tous deux furent de grands constructeurs. C'est alors surtout que les richesses du couvent s'accrurent d'une façon considérable, que ses possessions s'étendirent jusqu'en Bourgogne et en Alsace.

Pour se rendre compte de l'importance de Romainmôtier à cette époque, il suffit de rappeler rapidement les bulles des papes Grégoire V et Clément II en sa faveur, les visites qu'y firent en 1035 Conrad de Salique, le pape Clément II^e en 1047, et le pape Léon IX en 1049 ou en 1050. Le biographe de l'abbé Odilon dit que Romainmôtier *avait été* reconstruit „*a fundo*“, et, d'autre part, il semble ressortir d'un document de 1026 que la reconstruction était déjà achevée à cette date. Quoi qu'il en soit, entre 1005 et 1049, quatre documents mentionnent une autre construction importante à l'église, construction que nous essayerons de définir tout-à-l'heure, et de 1049 à 1109, sous l'abbé Hugues de Cluny, on utilise encore certains revenus *pour l'ornementation*, intérieure probablement, de l'édifice.

J'arrête ce résumé historique, très succinct, aux périodes qui correspondent au style roman, périodes qui ont laissé leurs empreintes essentielles au monument ; les adjonctions et les remaniements du XIII^e siècle, du XIV^e, du XV^e, du XVI^e et du XVII^e, sont assez nettement caractérisées pour se passer de commentaires historiques dans un aperçu aussi rapide. La fortune du couvent se maintint jusqu'au milieu du XV^e siècle, et brilla d'un vif éclat sous les prieurs Henri de Sivrion (1372 à 1379), Jean de Seyssel (1381 à 1432) et Jean de Juys (1433 à 1447) ; le prieuré devint ensuite une commende en faveur des cadets de la maison de Savoie et c'est encore dans son antique église que, le 4 décembre 1501, eurent lieu les noces de Philibert, duc de Savoie, avec Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien et de

Marie de Bourgogne.¹⁾ En janvier 1537, après la conquête du Pays de Vaud, les Bernois installèrent Adrien de Bubenberg comme bailli à Romainmôtier, dans les bâtiments du couvent secularisé ; le chroniqueur Pierrefleury raconte que les images furent brûlées et les autels „desrochez“, ce que les fouilles ont confirmé. Le dernier prieur,²⁾ Théodule de Rida, mourut le 3 janvier 1537, de chagrin dit-on : „il fust enseveluré sans avoir obsèques ni cérémonies ecclésiastiques, mais fust enterré à la mode luthérienne“ ; le couvent ne contenait plus à ce moment que dix moines et trois novices.

¹⁾ Cette princesse avait été fiancée à Charles, dauphin de France ; renvoyée ensuite, sans avoir été mariée, elle se rendit par mer vers l'héritier des royaumes de Castille et d'Aragon, qu'elle devait épouser. Elle risqua de faire naufrage et, pendant la tempête, elle composa elle-même son épitaphe restée célèbre :

„Ci git Margot la gentil demoizelle,
„Qu'a deux maris et encore est pucelle.“

²⁾ Le titre de prieur de Romainmôtier fut conservé et porté jusqu'à la Révolution.

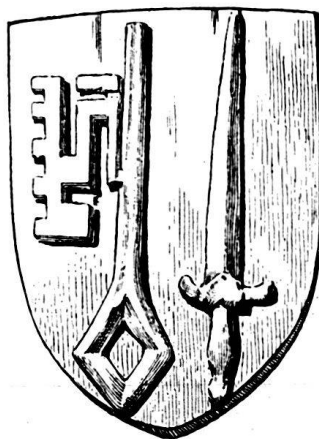


Fig. 98.
Armoiries du prieuré de Romain-
môtier sur les stalles du prieur
Jean de Seyssel (1381 à 1432).

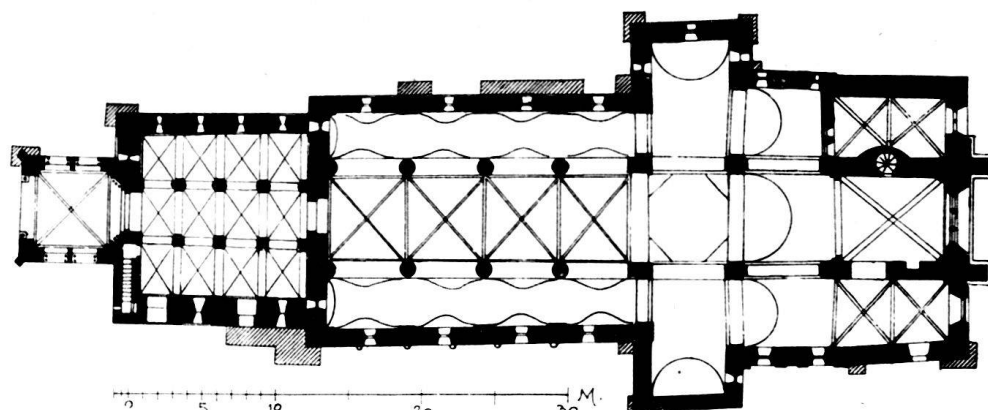


Fig. 99. Plan de l'église de Romainmôtier avant les travaux d'exploration.

Passons à l'étude du monument.

Il faut pour cela se reporter aux vues d'ensemble planches XII et suivantes, essentiellement au plan planche XIII, qui ne prétend nullement à l'exactitude rigoureuse de tous les détails ; ¹⁾ il n'a d'autre but que de permettre de suivre plus facilement mon exposé, de fixer les points essentiels de mes constatations et les transformations successives de l'édifice, telles qu'elles se présentent aujourd'hui d'une façon absolument sûre.

A première vue, la forme singulière de ce plan, très allongé de l'Est à l'Ouest, indique que l'on a affaire à un ensemble composé d'éléments d'époques très différentes, non à une construction élevée d'un seul jet. Si l'on fait abstraction des parties orientales, extrêmes, remaniées, et de la flèche relativement moderne du clocher (comp. fig. 100), la nef principale, ses bas-côtés, le transept, le clocher porté sur les quatre gros piliers de la croisée, l'entrée du choeur et de ses chapelles latérales, tout cela présente un corps assez homogène ; puis vient à l'Ouest un bâtiment presque indépendant, plus élevé que celui de la nef, enfin un porche, dont l'aspect actuel, en forme de tourelle rectangulaire (comp. pl. XV), provient, nous le verrons, d'une surélévation bizarre et très utilitaire que lui firent subir messieurs de Berne.

Les différentes planches annexées au texte semblent suffisamment claires et leurs annotations assez complètes, pour me dispenser d'une description détaillée de l'extérieur et de l'intérieur de l'édifice ; cette description n'est pas le but de mon travail, elle a d'ailleurs été faite, et très bien faite, par M. le professeur Rahn (comp. ci-dessus page 211, note 1), il n'y a donc pas lieu de la répéter.

¹⁾ C'est ainsi que, pour plus de clarté, je n'ai indiqué, dans les murs des bas-côtés de la nef, que les petites fenêtres primitives, en partie encore conservées et ouvertes, en partie récemment retrouvées et démurées, mais non pas les fenêtres percées au XIV^e siècle, au XV^e, ni les énormes trous, très modernes, sans aucun caractère, et qui ne tarderont pas à être rebouchés.

Dans diverses communications antérieures,¹⁾ j'avais exprimé l'espoir de retrouver, sous l'église actuelle, les substructions des églises primitives ; ce désir est aujourd'hui réalisé.

Le plus ancien sanctuaire, tout petit, est celui dont les substructions ont été teintées sur le plan en vert foncé (comp. aussi les planches XVIII, XIX, XXIII) ; ce n'est pas une grande basilique, c'est une très modeste chapelle, régulièrement orientée, pourvue d'une abside semi-circulaire en arc nettement surhaussé, et dans laquelle la forme de la croix semble déjà accusée. Bien que la maçonnerie des fondations soit barbare, rien ne permet d'assigner à ce premier sanctuaire une date sûre ; nous ne pouvons le faire remonter, très approximativement, au VI^e siècle ou au VII^e que par des hypothèses et des déductions, basées soit sur les reconstructions postérieures, soit sur les données historiques résumées il y a un instant. Je vois d'ailleurs quelques objections éventuelles à une date aussi reculée : le type du plan, et l'orienta-

¹⁾ Le 16 juin 1904, à Romainmôtier même, à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève ; le 15 février 1905, à Lausanne, à la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie ; le 7 juillet 1905, à Romainmôtier encore, à la Société d'Histoire de la Suisse romande ; le 23 septembre 1905, après achèvement des fouilles, à la Société suisse de numismatique.

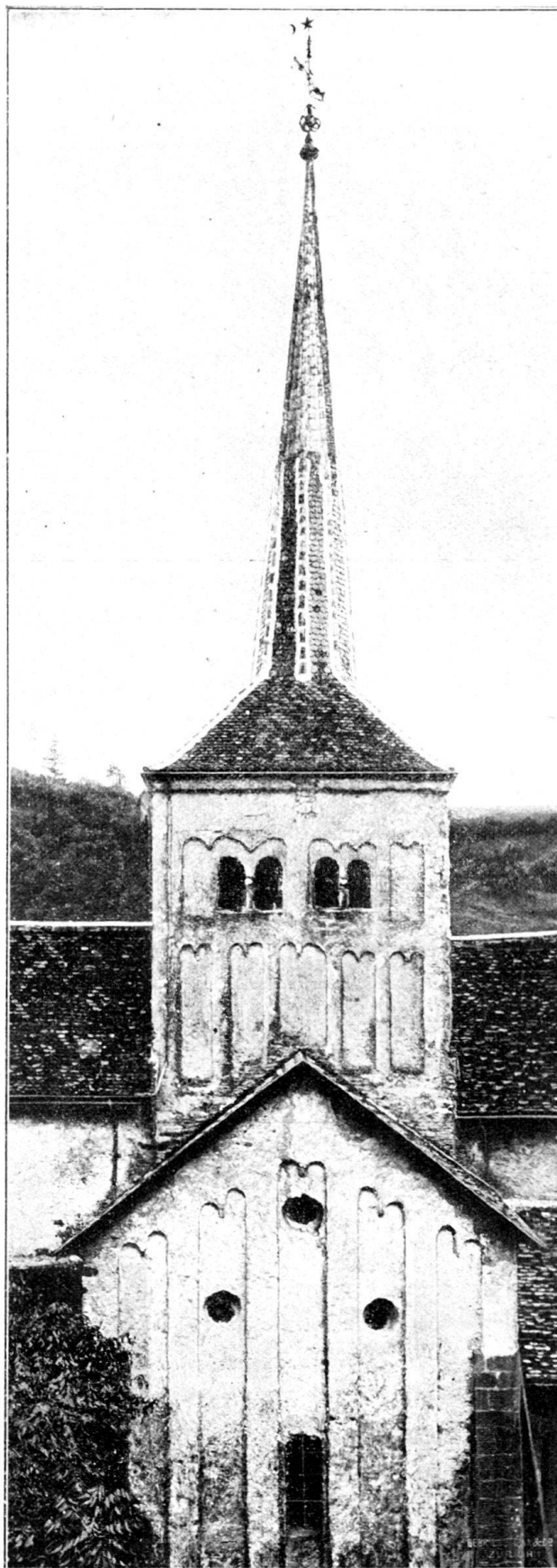


Fig. 100. Faces nord clocher et transept X^e S. ; le clocher a été un peu surélevé. Noter les bandes murales et les baies.

tion. Dans nos constructions occidentales, ce n'est souvent qu'à partir du VIII^e siècle que les absides furent généralement orientées, c'est-à-dire tournées vers l'Est; mais les monuments byzantins, que ce soit en Orient ou à Ravenne, ont dès le V^e siècle ou le VI^e leurs absides placées à l'Est, et, bien plus, nos trois plus anciennes basiliques de Saint-Maurice, du VI^e au IX^e, sont orientées de même, de même aussi l'ancienne basilique de Saint-Gervais, à Genève. En ce qui concerne le type du plan, la forme en croix est admissible, non prouvée, les deux bras ayant pu former deux annexes, indépendantes de la chapelle proprement dite: la basilique de Sainte-Symphorose près de Rome, celle du Saint-Esprit, à Ravenne, Sainte-Marie de Grado du VI^e siècle, les églises du VI^e siècle conservées dans la Syrie centrale, à Baqouza ou à Qalb-Louzeh, ont des annexes assez semblables, l'ancienne basilique de Saint-Gervais, à Genève semble en avoir eu aussi.¹⁾

Malheureusement, je l'ai dit, il ne reste que les fondations du petit édifice; je crois pouvoir l'affirmer, c'est jusqu'ici, dans le canton de Vaud, le plus ancien sanctuaire chrétien dont le plan ait été retrouvé,²⁾ partiellement il est vrai, car il existe, du côté du Nord, des amorces minimales. Elles permettent de conclure à un ensemble plus développé, annexes ou simple mur de clôture, dont la restitution, même hypothétique, ne reposerait plus sur des données solides et rentrerait dans le domaine de la fantaisie. Les fondations des murs et celles de l'abside, n'ayant uniformément que 0,70 m d'épaisseur, au maximum, on en peut déduire le mode de couverture, une charpente avec plafond horizontal probablement, mais avec exclusion de toute espèce de voûte; les saillies régulières que l'on remarque de part et d'autre à l'entrée de l'abside, ne pouvaient guère supporter que les piliers ou les colonnes d'une arcade. Sans rien affirmer encore, il faudra examiner si ces colonnes ne seraient pas celles dont les chapiteaux furent utilisés au centre des deux arcades latérales du chœur actuel; ces grands chapiteaux corinthiens semblent accuser une haute antiquité. (Comp. pl. XXII, XXIII.)

¹⁾ M. Camille Enlart (Manuel d'archéologie française 1902, T. I, page 146) montre que cette disposition, qui consistait à flanquer l'abside de deux petites pièces, servant de sacristies ou de trésors, était très fréquente dans les anciennes basiliques et qu'on peut voir là l'origine des tours, qui cantonnent le chevet des églises du Moyen-Age.

²⁾ Malgré le fragment d'assiette romaine en terre rouge vernissée, portant le chrisme avec P et Q, je fais moi-même toutes réserves pour la construction que j'ai retrouvée à l'intérieur du camp romain d'Yverdon. *Il se peut* qu'il s'agisse d'une chapelle chrétienne, mais l'abside appartenait certainement à un édifice plus ancien, beaucoup plus développé, peut-être même antérieur à la construction du camp romain.

La seconde phase de transformations correspond à une reconstruction complète, à la démolition de la petite chapelle primitive, laquelle est remplacée par une église de dimensions plus considérables. Je n'hésite pas à reconnaître dans ces restes, teintés sur le plan en rouge foncé (comp. aussi les planches XVIII, XIX, XX, XXII), ceux de la basilique consacrée en 753 par le pape Etienne II aux apôtres saints Pierre et Paul, que la consécration ait d'ailleurs précédé ou suivi la nouvelle construction, que l'édifice fut inachevé à cette date, peu importe ; ces différentes hypothèses sont admissibles. On notera que la disposition générale est sensiblement la même que celle du premier sanctuaire ; ici encore nous ne possédons que des fondations, mais ces fondations permettent plusieurs constatations intéressantes. La maçonnerie est un peu meilleure, plus régulière ; le mur de l'abside, franchement semi-circulaire, plus épais que tous les autres, semble indiquer une voûte en cul de four tandis que le reste devait être couvert de charpente, comme l'avait été la petite chapelle originale ; le vaisseau se rétrécit assez fortement de l'Est vers l'Ouest, et bien que je n'attribue pas nécessairement à ce rétrécissement une idée symbolique, il me semble cependant trop accentué et surtout trop régulier pour être uniquement l'effet du hasard ; ici de nouveau, de droite et de gauche, nous avons des croisillons, dont on ne peut affirmer qu'ils aient appartenu à l'église proprement dite : c'est possible, non prouvé. En effet, comme dans le premier petit sanctuaire, les murs latéraux de la nef se prolongent nettement, ce qui permet et justifie l'hypothèse soit de deux croisillons s'ouvrant par des arcades sur le vaisseau principal, soit de deux annexes indépendantes de l'église proprement dite, annexes ayant pu servir de sacristie et de trésor.

En 1899, au cours des travaux préliminaires exécutés pour établir une canalisation extérieure le long des faces septentrionales du Narthex, de la nef et du chœur, on reconnut des murs, dont quelques-uns se rattachent peut-être à la basilique consacrée en 753 ; ¹⁾ à l'angle nord-ouest de la nef apparurent même les restes d'une construction circulaire, qui pourrait avoir appartenu à une tour ou plutôt à un baptistère isolé. Ces murs, qu'il n'a pas encore été possible de suivre, n'ont provisoirement pas été portés sur mon plan, et ne le seront que lorsque la suite des travaux permettra de reconnaître clairement leurs relations avec l'ensemble contemporain.

Il est probable que nombre de matériaux des églises primitives auront été employés dans la troisième reconstruction que nous allons examiner, et bien que les murs de l'église actuelle n'aient été encore que partiellement piqués, il est déjà possible d'en distinguer plusieurs. C'est ainsi qu'une colonne, encastrée à l'angle nord-ouest de la façade occidentale du narthex (pl. XVI) et les chapiteaux des arcades latérales du chœur (pl. XXII, XXIII), ces derniers peut-être franchement romains, pourraient bien provenir de l'une des

¹⁾ C'est alors que furent enlevés les gros contreforts, adossés par les Bernois contre le mur nord de la nef. (Comp. le petit plan, fig. 99).

deux basiliques primitives. Il en est de même d'une pièce de valeur capitale, la partie centrale d'un ambon, qui fut trouvée rejetée et couchée en terre, à l'extrémité orientale de l'abside (comp. Pl. XX).¹⁾ La planche XXI et la figure 101 dispenseront de décrire en détail cette pierre et ses sculptures, photographiées en place, telles qu'elles furent trouvées, et permettront de se borner à quelques remarques succinctes.

L'emplacement même de la trouvaille montre que l'ambon fut rejeté lors de l'une des reconstructions du chœur, probablement lors de la reconstruction du XIV^e siècle, dont il sera question plus tard. La pierre est brisée en deux portions principales et en plusieurs fragments plus petits, mais les brisures principales sont bien antérieures à l'abandon définitif de l'objet : en effet, il est facile de distinguer les trous de scellement, encore garnis de plomb, pour les crampons qui maintenaient entre elles les portions principales. Impossible de dire quand ni comment l'ambon fut brisé, mais il est sûr qu'on s'en servit après sa réparation, et que la plupart des agrafes existaient encore lorsqu'il fut abandonné ; sans cela, les parties brisées n'auraient pu se trouver aux emplacements exacts qu'elles devaient occuper. D'autre part, la pierre une fois rejetée, et avant de l'abandonner, on dut en enlever les crampons de métal, pour ne pas les perdre : d'où une légère dislocation.

Sans entrer dans une description détaillée de l'ambon, il vaut la peine d'en signaler rapidement les particularités suivantes, de réelle importance, et qui facilitent sa restitution approximative.

Ce sont tout d'abord les faces latérales, avec leurs parties supérieures sculptées, leurs parties inférieures brutes et pourvues de mortaises (fig. 101) : elles permettent de définir la hauteur des dalles verticales, qui bordaient jadis de part et d'autre les escaliers de la chaire, clôtures latérales moins élevées que la partie centrale, que nous possédons. La partie supérieure montre en son milieu une entaille, légèrement oblique, pour la petite dalle du pupitre ; les tenons de métal, dont les trous circulaires sont bien visibles dans les faces inférieure et supérieure, étaient destinés à maintenir la cuve de l'ambon sur sa plate-forme, et la corniche de couronnement de même que la dalle du pupitre au-dessus de la cuve. En ce qui concerne la décoration, il faut noter que la croix, les longues palmettes dressées, les palmiers et les entrelacs, rappellent presque exactement les motifs de très nombreuses sculptures mérovingiennes et carolingiennes, et principalement les motifs de l'ambon de Saint-Maurice.²⁾ La comparaison avec l'ambon de Saint-Maurice s'impose : mêmes tresses entrelacées, mêmes palmiers, mêmes bordures de longues palmes dressées ; le champ principal de l'ambon de Romainmôtier est occupé

¹⁾ Des stalles étaient adossées contre la paroi extrême de l'abside, et l'on hésitait beaucoup à les enlever pour les fouilles ; je me félicite d'avoir demandé qu'elles soient enlevées, et que cette partie soit fouillée à fond, sans cela on n'aurait pas trouvé l'ambon, ni quelques sépultures, de grand intérêt.

²⁾ Publié par M. le chanoine Pierre Bourban dans les „*Mélanges d'Histoire et d'Archéologie*“, Fribourg 1897, T. I, pages 31 et suiv., deux planches.

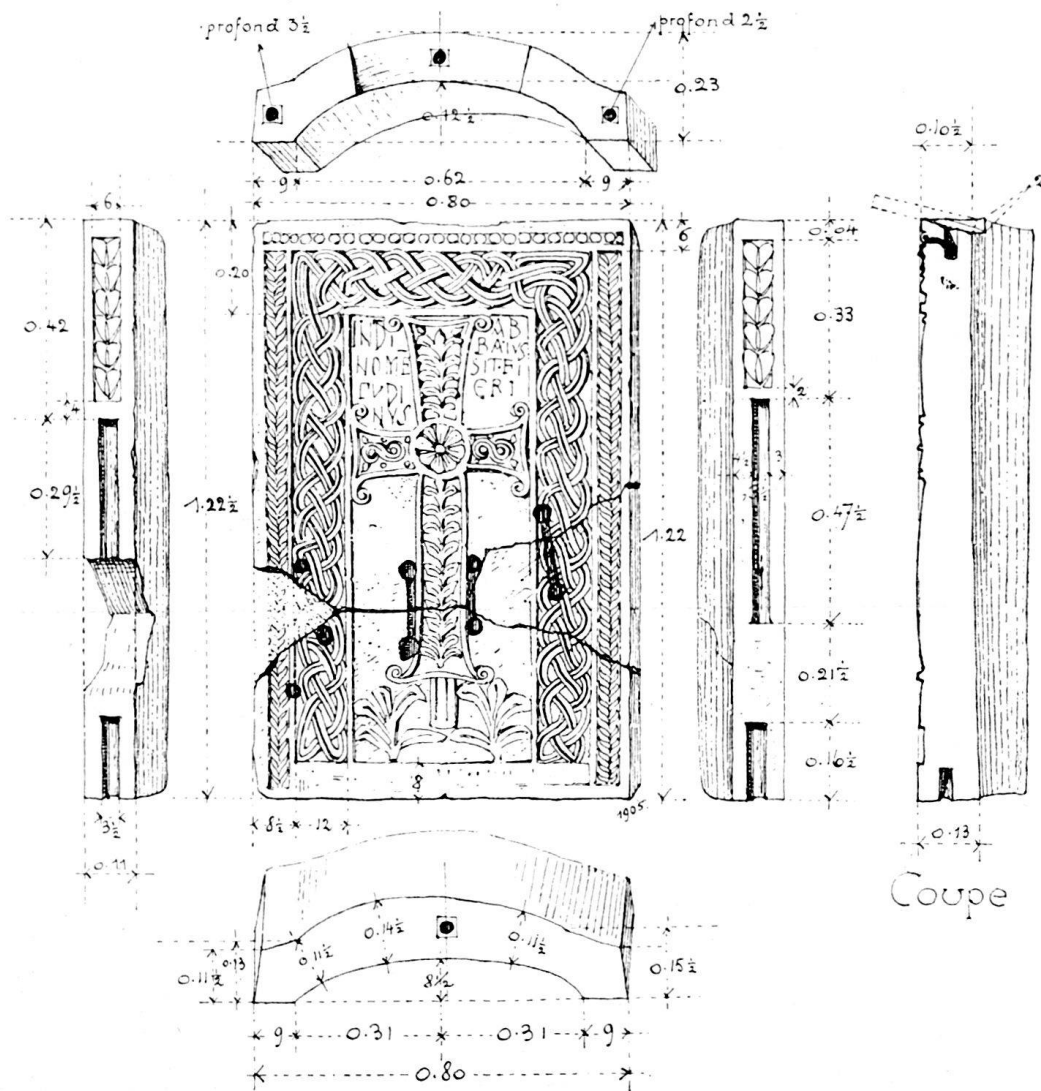


Fig. 101. Ambon de Romainmôtier. Relevés géométriques : faces principale, latérales, supérieure, inférieure, et coupe verticale.

par une croix, celui de Saint-Maurice par une vigne, mais cette vigne devait être surmontée d'une croix, de forme toute semblable à la nôtre, quoique de moindres dimensions.¹⁾ L'ambon de Saint-Maurice devait être très semblable à un panneau remployé dans la façade de Saint-Quinin à Vaison (Vaucluse),²⁾ et très semblable aussi à l'ambon peu connu de Baulmes.³⁾

¹⁾ C'est mon adjoint, M. Fréd. Dubois, qui le premier a attiré mon attention sur l'amorce de la croix, nettement visible sur l'ambon de Saint-Maurice.

²⁾ Enlart „*Manuel d'archéologie française*“ 1902, page 115, fig. 30.

³⁾ Un fragment de cet ambon de Baulmes, de 58 cm., à peu près, sur 43, a été publié par de Bonstetten dans l'„*Anzeiger für schweizer. Geschichte u. Altertumskunde*“ 1862, Nr. 1, Planche I, et a été figuré sens-dessus dessous. De Bonstetten n'a pas reconnu qu'il s'agissait d'un ambon ; il désigne la pierre comme „un fragment de sculpture trouvé près de l'église, et qui rappelle l'ornementation Burgonde“.

L'analogie des ambons de Romainmôtier, de Saint-Maurice, et du fragment d'ambon de Baulmes est si frappante, qu'ils doivent être de la même époque, et qu'il est même permis de se demander s'ils ne seraient pas de la même main. Or de Rossi et Edmond Le Blant ont tous deux franchement daté du VI^e siècle l'ambon de Saint-Maurice ; bien, qu'à mon sens, j'eusse proposé une date un peu moins reculée, le VII^e siècle ou même le VIII^e peut-être, surtout de notre côté des Alpes, je m'incline très volontiers devant le jugement d'autorités pareilles.

Ce qui double la valeur de notre ambon, c'est son inscription. En effet, de droite et de gauche de la croix, à la partie supérieure, se lit l'inscription suivante disposée en deux colonnes :

IN · DĪ	AB
NOMĒ	BA · IVS
GVDI	SIT · FI
NVS	ĒRI

soit : „*In Dei nomine Gudinus*¹⁾ *abba jussit fieri*“.

Le nom de cet abbé n'est certainement pas celui d'un des abbés de Cluny, et ne peut être que celui d'un des anciens abbés de Romainmôtier, antérieur à 929, même certainement antérieur à 888. L'inscription est si maladroitement composée dans son cadre, les lettres en sont si maladroitement tracées, qu'il est permis de se demander si elle n'a pas été faite après coup ; il ne semble guère possible qu'elle soit de la main qui exécuta les sculptures. Mais peu importe ; jusqu'à preuve du contraire, je fais remonter notre ambon *au moins* au VIII^e siècle, à moins qu'il ne soit encore plus ancien, du VII^e peut-être.²⁾

L'importance de la trouvaille d'un ambon m'a semblé justifier une parenthèse un peu longue ; pour en revenir aux deux premières basiliques de Romainmôtier, constatons enfin qu'elles devaient être couvertes suivant le système encore franchement romain, en *tegulae* et *imbrices*, grandes tuiles plates à rebords et tuiles creuses couvre-joints, si caractéristiques ; nous possédons déjà plusieurs caisses remplies de ces débris.

Les parties teintées en noir sur le plan, indiquent la reconstruction qui aura suivi la donation du monastère à Cluny, en 929.

Faut-il placer cette reconstruction au milieu ou à la seconde moitié du X^e siècle ? Je ne saurais préciser, mais la seconde hypothèse semble plus vraisemblable et concorderait avec les données historiques ; la seule chose qu'il soit possible de dire, avec quelque vraisemblance, c'est que dans son

¹⁾ „*Gudinus*“ ? La première lettre semble être un G.

²⁾ Le Musée National, à Zurich, a fait faire un moulage de l'ambon de Romainmôtier pour ses collections.

essence et sans tenir compte d'une série de remaniements partiels, cette nouvelle église, achevée avant 1026, est encore, très probablement, antérieure au XI^e siècle.

J'ai déjà indiqué qu'au XIV^e l'abside fut complètement remaniée, allongée et voûtée en croisée d'ogives sur plan rectangulaire, et que les voûtes sur croisée d'ogives de la nef, avec leurs très curieuses et très intéressantes peintures, ne remontent guère qu'au XIII^e ; par contre la partie antérieure du chœur avec ses chapelles latérales, les deux bras du transept (comp. planches XXII, XXIII), la coupole qui couvre la croisée sous le clocher, enfin les bas-côtés de la nef, ont conservé leurs voûtes originales.

Grâce aux piquâges commencés en 1904, on distingue très bien la façon dont on a repris en sous-œuvre les murs de ces bas-côtés, pour essayer de les renforcer et de contrebutter la poussée des voûtes. Nous sommes ici en face d'un problème intéressant, que je dois me borner à résumer en deux mots. Avec M. le Prof. Rahn (page 211, note 1), j'ai eu longtemps l'impression, qu'à l'origine, la nef avait été couverte d'une charpente apparente ; aujourd'hui j'en arrive à la conclusion, qu'en tout état de cause, on a certainement *prévu* pour la nef un système de voûte en berceau semi-cylindrique, exactement semblable à celui de la partie antérieure du chœur et des transepts. Ce système, rare, original, et qui mérite de fixer l'attention, avait pour but d'alléger le poids du berceau : ce sont des arcs de décharge, qui entament latéralement la voûte comme des formerets, et dont les retombées viennent reposer sur de petites colonnes engagées. (Comp. pl. XIX, XXII, XXIII.) Si le grand berceau de la nef a réellement été exécuté, il a dû s'effondrer, les murs n'étant pas suffisamment épais pour contrebutter sa poussée considérable ; il se pourrait aussi que le berceau ait été seulement prévu, mais qu'on ait renoncé à sa construction, c'est ce que montreront les piquâges. Au XIII^e siècle, lorsqu'on établit la voûte actuelle, les constructeurs greffèrent sur les anciens supports romans des tronçons de colonnes engagées, d'un diamètre plus fort, couronnées de chapiteaux, et cela pour gagner les saillies nécessaires aux retombées des nouvelles croisées d'ogives ; en même temps le plein-cintre des fenêtres intermédiaires fut transformé en tiers-point, d'où l'ensemble actuel, assez bizarre, et qui intrigue tous les visiteurs.

Quant aux reprises en sous-œuvre des parois des bas-côtés, reprises qui leur donnèrent un talus intérieur si accentué (pl. XXIV), il semble qu'on reconnaisse au moins deux phases de travaux : l'une, probablement contemporaine des nouvelles voûtes de la nef, soit du XIII^e siècle, la seconde contemporaine des travaux exécutés par les Bernois au XVI^e siècle et au XVII^e, travaux bien visibles aux grosses piles du clocher et aux angles intérieurs et extérieurs des transepts. Il va sans dire que ces détails et d'autres semblables n'ont pu être consignés sur le plan, planche XIII, qui ne peut montrer que les phases constructives essentielles ; tout cela sera consigné sur les relevés à grande échelle, qui s'exécutent au fur et à mesure de l'exploration, et qui pourront être publiés un jour ou l'autre.

Passons aux parties orientales. Il était probable que le chœur et ses chapelles latérales se terminaient jadis en une abside principale flanquée de deux absidioles, toutes trois semi-circulaires. En 1904, pour m'en assurer, je fis tout d'abord rechercher et déblayer l'absidiole septentrionale ; en 1905 on a déblayé l'absidiole méridionale, puis l'abside principale, cette dernière encore conservée jusqu'au-dessus du sol primitif ; le plan est aujourd'hui complet. Je dois cependant signaler un curieux problème, qui ne s'expliquera que lors des piquages des parois : les deux arcades, qui s'ouvrent de droite et de gauche dans la partie antérieure du chœur, bien que de disposition franchement romane, ne répondent certainement pas à la conception première du plan, elles ont été adossées après coup à l'abside principale (comp. le plan, planche XIII, sur lequel la ligne de séparation a été marquée). Le fait est indiscutable : les extrémités primitives de l'abside sont pourvues d'un enduit lisse, qui traverse toute l'épaisseur du mur, qui monte verticalement, et contre lequel vient s'adosser la maçonnerie des deux arcades. Il est très possible qu'il ne s'agisse que d'un repentir, d'une modification faite au cours des travaux.

Pour ne pas entrer dans trop de détails,¹⁾ il faut se borner à signaler rapidement les énormes piliers cylindriques de la nef avec leurs curieux joints en saillie (v. pl. XVIII, XIX, XXIV),²⁾ les petites fenêtres, le système encore très primitif des bandes murales arcaturées (planche XIV et fig. 100), ces bandes dites *lombardes*, qui se montrent déjà aux baptistères de Ravenne et chez nous à la première basilique de Saint-Maurice, la décoration intérieure en assises simulées à joints rouges, que je place franchement au XI^e siècle, la nature du sol formé d'une aire bétonnée, enfin l'appareil des murs ; en comparant cet appareil rudimentaire à celui du narthex (pl. XV, XVII, XXVI, XXVII), on se rend compte, qu'entre ces deux constructions, il s'est écoulé un laps de temps assez considérable.

De nombreux incendies ont calciné les surfaces extérieures et leur ont donné, de place en place, une curieuse couleur rougeâtre, cette même couleur qu'ont pris les murs romains d'Avenches brûlés par les Alémanes.³⁾

La façade principale, occidentale, d'ailleurs très simple (fig. 102), est aujourd'hui complètement masquée par le narthex à deux étages, mais j'ai pu en retrouver tous les éléments essentiels et la reconstituer, dans ses grandes lignes tout au moins.

De larges bandes murales arcaturées, peu saillantes, accusaient à l'extérieur la division intérieure de la nef centrale et des deux bas-côtés ; cette façade n'était percée que de très rares ouvertures : au centre la porte, à l'extrémité des deux bas-côtés une petite fenêtre étroite, enfin une large baie

¹⁾ Je renvoie à la description de M. le Prof. Rahn. Voir ci-dessus page 211, note 1.

²⁾ Ces joints épais, rectangulaires, saillants, qui rappellent certains de nos joints très modernes, sont presque certainement *les joints originaux* ; ils devaient être visibles à l'origine, et furent retrouvés sous plusieurs couches d'enduit.

³⁾ La pierre est du calcaire du Jura, légèrement jaunâtre.

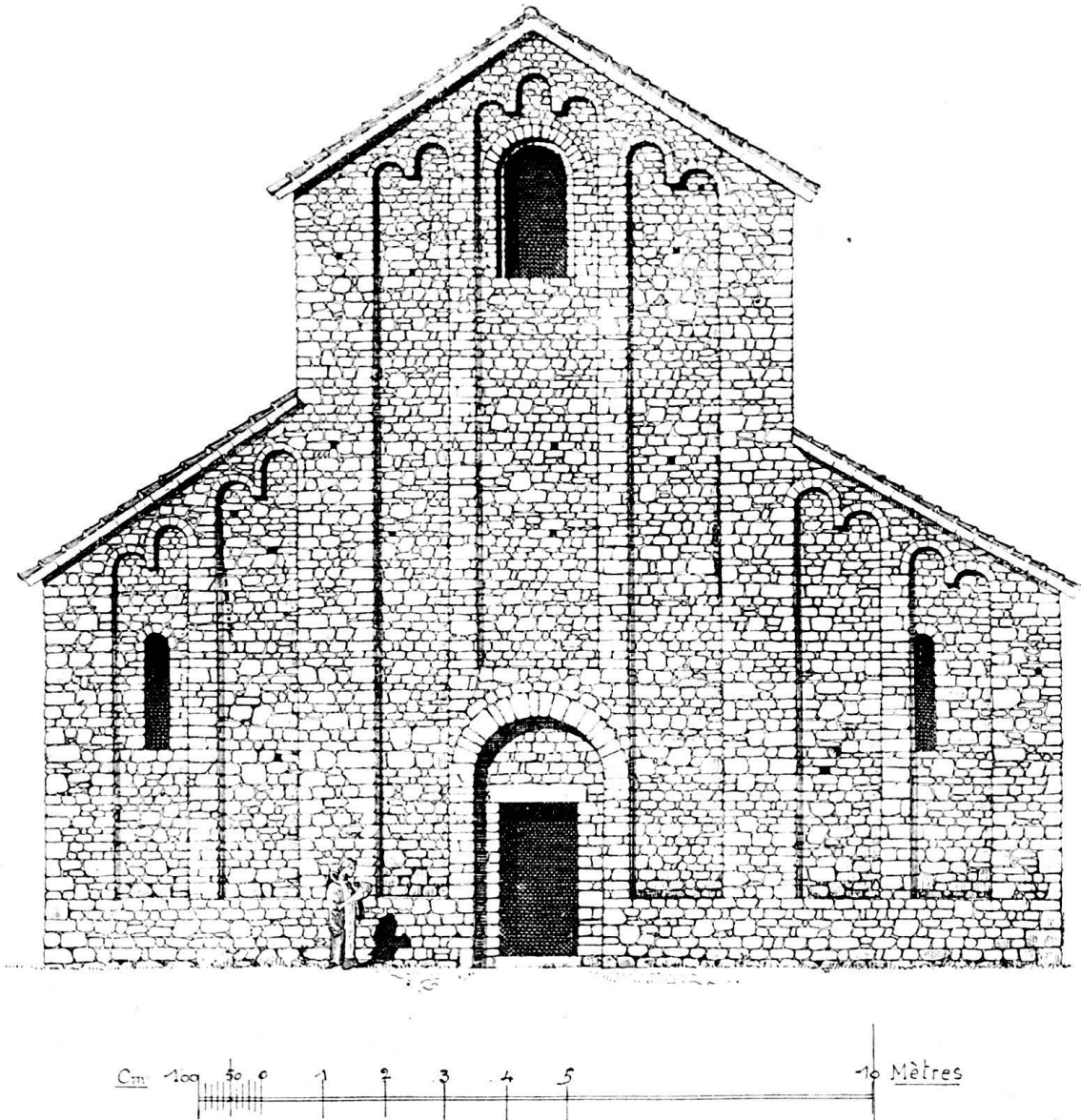


Fig. 102. Façade occidentale Xe S. ; restitutions : la porte, remaniée au XI^e, et les angles des bas-côtés ; le reste existe, masqué par le narthex du XI^e.

au sommet et sous le pignon de la nef. La porte cintrée semble avoir été modifiée lors de la construction du narthex ; les fouilles permettront prochainement de préciser le niveau extérieur du sol, celui du seuil, et diront si, dès l'origine, ce seuil était surélevé de quelques marches par rapport au niveau intérieur.

Sauf erreur, la portion principale de l'église de Romainmôtier, que nous venons d'étudier, est le plus ancien édifice religieux de notre région conservé dans son ensemble, presque complet, *au-dessus du sol*.

Les parties teintées en vermillon sur le plan (planche XIII) en montrent une nouvelle transformation, l'agrandissement par un assez vaste narthex, à deux étages voûtés, adossé contre l'ancienne façade occidentale, et dont je place la construction au XI^e siècle. (Comp. planches XV, XVI, XVII, XXV, XXVI, XXVII.)

Bien que ce pauvre narthex ait été pas mal abîmé par L. L. E. E. de Berne, qui y établirent des greniers et des caves, il est suffisamment conservé et aujourd'hui suffisamment déblayé, pour qu'on puisse se rendre compte de son ensemble et de ses détails. Ici les deux étages sont voûtés, et tout ce système de petites voûtes d'arêtes est incontestablement contemporain de la construction originale, ce n'est pas un remaniement; il y a progrès très sensible sur les phases antérieures des voûtes de la nef, progrès qui se manifeste tout autant dans la régularité de l'appareil, bien visible à l'intérieur, et à l'extérieur sur les façades Ouest et Nord. Nous ne pouvons nous arrêter aux nombreux vestiges de peintures, d'époques diverses, découverts à l'étage inférieur, et dont la mise au jour n'est que commencée, et devons nous concentrer aux particularités caractéristiques pour cette seconde phase de la construction, de style roman très primitif encore.

Le système de décoration des façades est toujours celui des bandes murales arcaturées, mais avec des différences très sensibles par rapport au système antérieur: des colonnettes plus espacées remplacent les bandes lombardes et, de ce fait, les arcatures sont plus nombreuses. C'est la façade septentrionale qu'il faut examiner (Pl. XVII), de préférence à celle du Sud, et j'en profite pour ajouter que ces deux façades ont été surélevées, nous verrons tout-à-l'heure à quelle occasion; du côté du Nord, immédiatement au-dessus des petites arcatures, on distingue encore assez facilement le profil biseauté de la corniche originale, semblable à celle des absidioles de Saint-Pierre de Clages (Valais) et de Montcherand (Vaud).

La façade principale, occidentale (fig. 103), partiellement masquée par le porche du XIII^e et sa surélévation bernoise, était accompagnée de deux tourelles trapues, semblables à celles de Tournus, tourelles élevées sur les deux dernières travées latérales de l'étage supérieur, et que j'ai reconnues le 14 août 1901. Entre les tourelles, dont il ne subsiste que les amorces inférieures, le pignon est percé d'un petit jour en forme de croix, comme à Tournus, à Saint-Pierre de Clages, aux tours occidentales de Payerne, etc.; plus bas, au même niveau que sur les façades latérales, règne une corniche arcaturée avec une division en trois champs égaux, correspondant aux travées intérieures. Les petites fenêtres romanes sont bien conservées aux deux étages du narthex, bien visibles, et ne nécessitent guère de commentaires; celle du Sud, à l'étage inférieur, éclaire un escalier pris dans l'épaisseur du mur, escalier retrouvé grâce à l'exploration et parfaitement accessible. Bien que l'entrée principale ait été élargie et remaniée au XIII^e siècle, lors de la construction du porche, les amorces retrouvées par les fouilles en sont suffisantes pour la reconstituer en pensée; mais pour compléter la restitution

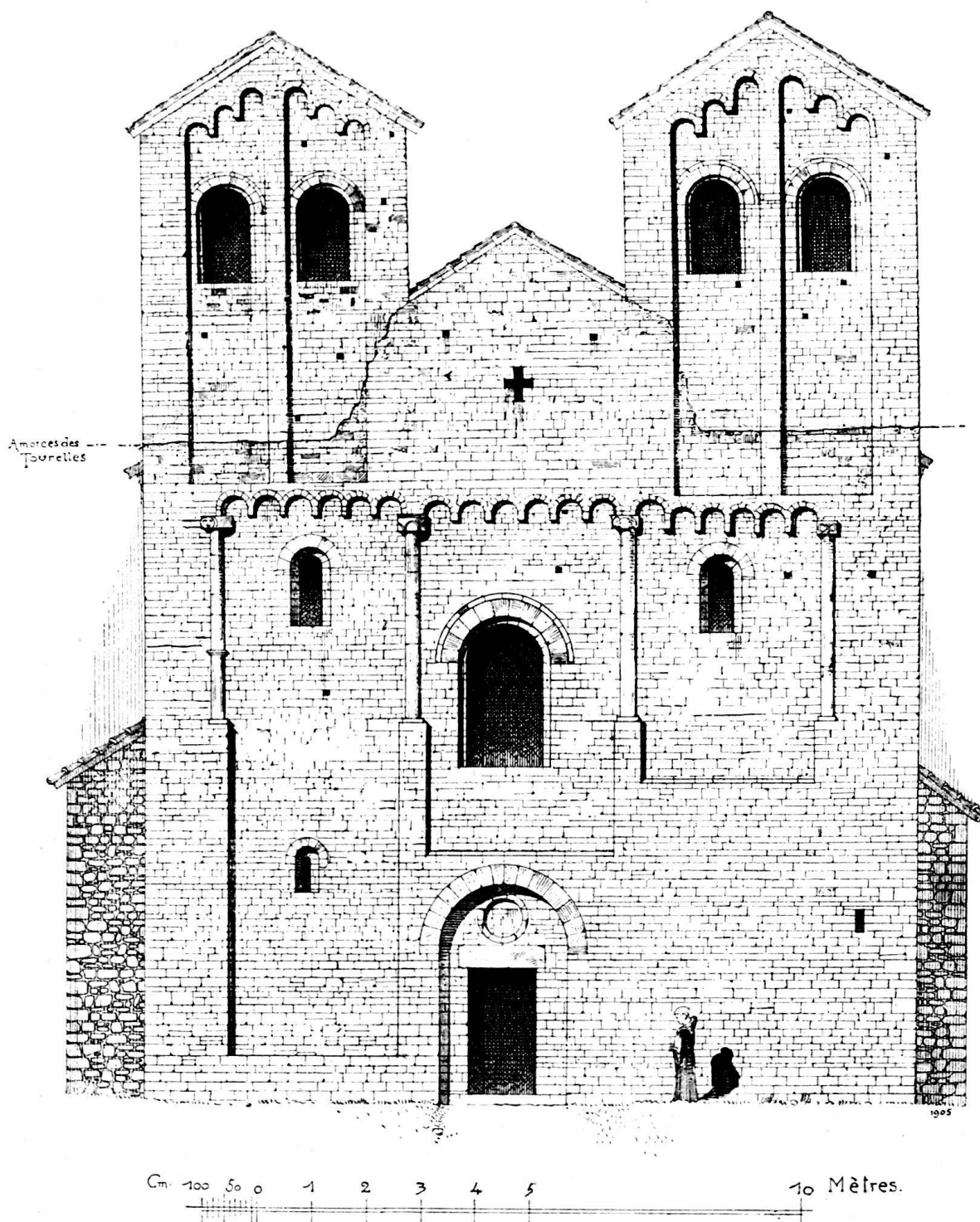


Fig. 103. Eglise de Romainmôtier. Façade occidentale du narthex, XI^e S.; restitutions: la porte inférieure, élargie au XIII^e, et les deux tourelles, marquées par leurs amorces; le reste existe, en partie masqué par le porche du XIII^e et sa surélévation du XVI^e.

théorique de cette façade, il faudra encore résoudre un problème. A l'étage supérieur, immédiatement au-dessus de l'entrée principale, il existe une grande et large porte cintrée, nettement prévue dès l'origine de la construction ; quel était le but de cette porte ? Je suppose, sans rien pouvoir affirmer encore, qu'il existait un escalier de bois, extérieur et saillant, lequel permettait d'accéder directement à l'étage supérieur sans utiliser le petit escalier intérieur, assez étroit, lequel était probablement réservé aux religieux, chargés des offices.

On peut admettre que les façades latérales du narthex furent surélevées en même temps que l'on démolissait les tourelles, j'ignore à la suite de quelles circonstances, peut-être, probablement même, après les incendies dont les traces sont nettement visibles ; d'après le profil de la nouvelle corniche, ces deux opérations simultanées remonteraient au XV^e siècle.

A l'étage supérieur du narthex il faut encore signaler : la niche semi-circulaire et voûtée, percée de toutes pièces dans la façade occidentale de l'église antérieure, et qui renfermait certainement un autel, comme à Payerne, à Tournus et ailleurs ; les sculptures primitives des chapiteaux ; la taille décorative, très curieuse, sur les claveaux des arcs, décoration qui rappelle les motifs des piliers de Saint-Pierre de Clages, et de Saint-Restitut dans la Drôme (XI^e s.) ; enfin la nature du sol, formé d'une aire de béton lisse et très dur. Il se pourrait que l'étage supérieur du narthex ait servi d'église paroissiale ou qu'il ait été réservé aux femmes, ce qui expliquerait la large entrée directe et indépendante du reste de l'édifice.

Avant de quitter cet ensemble roman de l'église de Romainmôtier, tel qu'il devait se présenter à la fin du XI^e siècle, j'entends donc les parties teintées sur le plan en noir et en vermillon, je désirerais reprendre une comparaison que Blavignac d'abord, MM. les Prof. Rahn, Dehio et Bezold, et d'autres ont faite bien avant moi, mais à laquelle les derniers travaux de M. Enlart et de M. Virey donnent une importance toute spéciale. Je veux parler de la célèbre église de Saint-Philibert de Tournus. La comparaison entre Romainmôtier et Tournus s'impose : disposition générale, narthex à deux étages, gros piliers cylindriques, bandes murales arcaturées, bien d'autres détails encore, présentent dans les deux édifices une analogie remarquable. Or dans le plus récent et à coup sûr le plus documenté des manuels d'archéologie française, paru en 1902, M. Camille Enlart ¹⁾ n'hésite pas à attribuer la nef de Tournus *aux premières années du XI^e siècle*. Serrant la question de très près, dans une monographie spéciale consacrée à Saint-Philibert de Tournus et parue en 1903, ²⁾ M. Virey prouve que le narthex de Tournus est antérieur à la nef ; il attribue la construction de la nef aux abbés Hervé et Etienne entre 946 et 970, donc encore en plein X^e siècle, et la construction

¹⁾ T. I, *Architecture religieuse*.

²⁾ *Des différentes époques de construction de Saint-Philibert de Tournus*, par J. Virey. — Paris, Picard édit. 1903.

du narthex, plus ancien, à l'abbé Aimin entre 928 et 946, donc à la première moitié du X^e siècle. Inutile d'insister sur l'importance extrême au point de vue de Romainmôtier de ces dates des constructions successives de Tournus. A Romainmôtier, je le répète, la nef est franchement antérieure au narthex, ce fait peut aujourd'hui se prouver d'une façon irréfutable ; il semble donc très admissible de faire remonter notre nef à la seconde moitié du X^e siècle, soit aux reconstructions qui suivirent la donation de 929 à l'abbaye de Cluny. D'autre part, il n'est pas exagéré de compter près d'un siècle d'intervalle entre la construction de l'église primitive et celle du narthex, qui daterait alors du milieu ou de la seconde moitié du XI^e siècle ; telle était déjà l'opinion du professeur Lübke.

Sur le plan la troisième phase d'agrandissements et de transformations a été teintée en vert clair ; elle correspond au XIII^e siècle. A l'ouest c'est un charmant petit porche, voûté sur croisée d'ogives, de style très pur, et dont les parois latérales sont percées de gracieuses fenêtres (pl. XV, XVI, XXVIII) ; à l'intérieur ce sont les voûtes hautes de la nef, la polychromie bien conservée de leurs nervures, des fenêtres voisines, l'„agnus Dei“ et les figures de dimensions colossales peintes au sommet de la paroi occidentale de la nef (comp. planche XIX) ; j'ai déjà parlé de ces voûtes, auxquelles je ne m'arrête donc plus.¹⁾

La couleur bleue indique les remaniements du XIV^e siècle ; à l'extrémité orientale, c'est la reconstruction de l'abside et de son collatéral sud sur plan rectangulaire, avec voûtes en croisée d'ogives ; à la fin du XIV^e siècle et au commencement du XV^e, remonte le cloître, adossé au Sud de la nef, et dont il ne subsiste que les amorces des voûtes avec les armoiries des prieurs *Henri de Sivrier* (1372 à 1379) et *Jean de Seyssel* (1381 à 1432).

La transformation du collatéral nord du chœur en deux petites chapelles superposées, indépendantes, date du XV^e siècle, et fut très probablement exécutée par Jean de Juys, prieur de 1433 à 1447 ; elle a été indiquée sur le plan par une teinte brune. La décoration polychrome de la chapelle inférieure, dans laquelle est installé provisoirement le petit musée des trouvailles, ne manque pas d'intérêt, de même que celle de la chapelle supérieure, très

¹⁾ Le maître-autel du XIII^e siècle, porté sur de charmantes colonnettes de marbre noir, est conservé ; il sert actuellement de table de communion pour le culte protestant.

abimée malheureusement ; ce sont des motifs fréquents à cette époque, des bordures diverses, des courtines au bas des parois, et des armoiries en frise, ou suspendues à des arbres.

Enfin la teinte violette caractérise les adjonctions bernoises du XVI^e siècle et du XVII^e, adjonctions uniquement utilitaires, assez insignifiantes et assez malheureuses au point de vue artistique ; c'est alors que fut exécutée, pour un grenier, la surélévation du porche, surélévation sans aucun intérêt, qui écrase littéralement les parties inférieures, qui masque l'intéressante façade romane du narthex, et dont on étudiera probablement la démolition dès que faire se pourra.

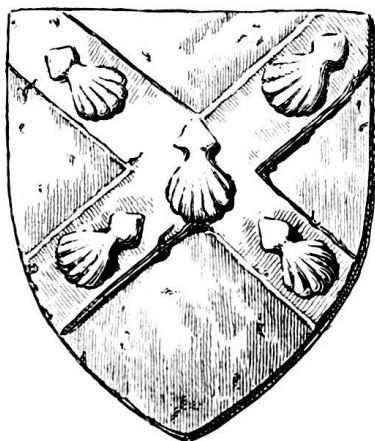


Fig. 104.

Armoiries du prieur Henri de Sivirier
(1372 à 1379), sur sa pierre tombale.

En terminant, je n'ajouterai plus que quelques renseignements relatifs aux fouilles et à la suite prévue pour l'exploration archéologique de l'édifice.

À l'intérieur, les fouilles, systématiquement poussées de l'Est à l'Ouest, d'un bout à l'autre du monument, sont actuellement terminées, à quelques détails près ; l'année prochaine des échafaudages seront établis pour explorer les murs, les voûtes, pour servir ensuite à leur restauration, et des mesures ont été prises pour laisser définitivement visibles et accessibles sous le sol les absides retrouvées.

Les fouilles ont livré beaucoup de fragments d'architecture, d'objets, de monnaies, qui pourront faire l'objet de communications spéciales, de même que les sépultures ; parmi ces très nombreuses sépultures, plusieurs doivent être antérieures au XI^e siècle, antérieures même à la seconde moitié du X^e, car les fondations de l'abside du X^e siècle en coupent deux. (Comp. planches XIX et XX.)

Sous la grande arcade de l'abside, côté sud (pl. XXIII), fut retrouvé le caveau funéraire du prieur Henri de Sivirier, mort environ en 1397 ; sa pierre tombale, déposée dans la nef après des vicissitudes diverses, occupait jadis l'arcade et y sera replacée. Henri de Sivirier fut d'abord prieur de Baulmes, puis de Payerne et, en 1372, de Romainmôtier ; le pape Clément VII l'appela à Avignon, le nomma à l'évêché de Maurienne, puis en 1385 à celui de Rodez, dans l'Aveyron. L'inscription de sa pierre tombale, déjà publiée à différentes reprises, nous apprend que Henri de Sivirier s'était fait faire cette sépulture en 1387. Dans un caveau du bas-côté sud du chœur, ont été découverts un grand nombre de débris de statues et de fragments d'architecture, avec riche polychromie, aux armoiries de ce prieur ; ces débris, entassés là par les Bernois, lorsque, suivant Pierrefleur, les autels furent „desrochez“, proviennent du chœur. Ils faisaient probablement partie d'un grand retable d'autel, donné par le prieur, et qu'il sera peut-être possible de reconstituer.

A gauche du chœur, encastré dans le mur (comp. planche XXII), est le gracieux monument funéraire de Jean de Seyssel, prieur de 1381 à 1432 ; il porte une inscription indiquant que „*Jean de Seyssel, prieur de Romainmôtier, git sous la pierre placée devant le maître-autel*“. C'est là en effet que fut trouvé un caveau avec la partie supérieure du squelette du prieur, des débris de sa crosse et de ses vêtements, encore en place.

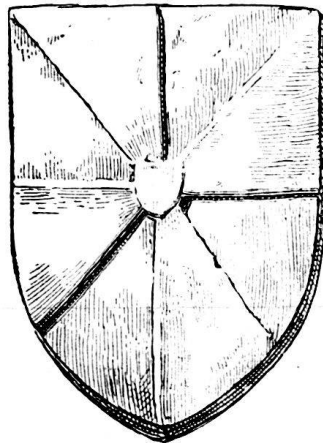
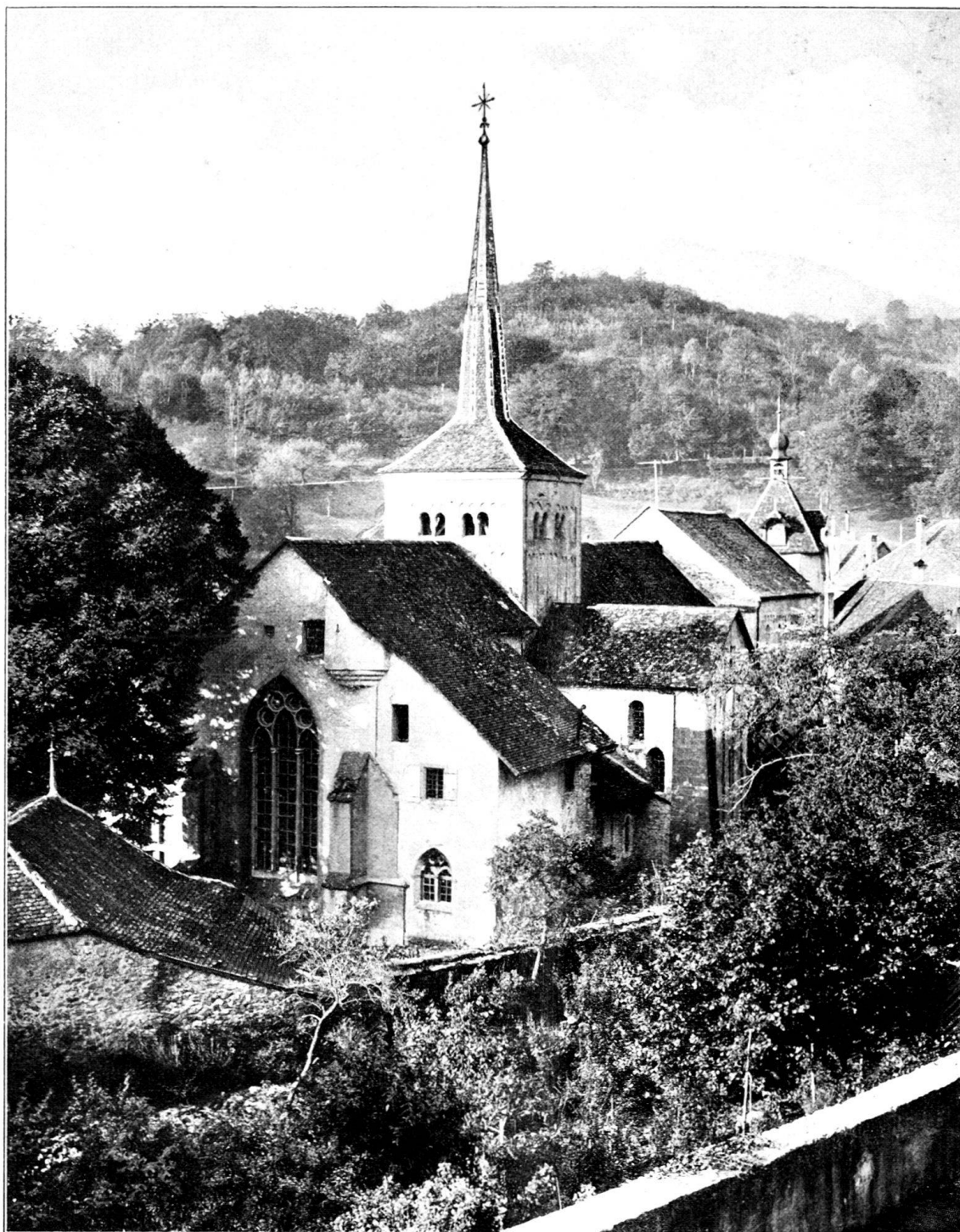
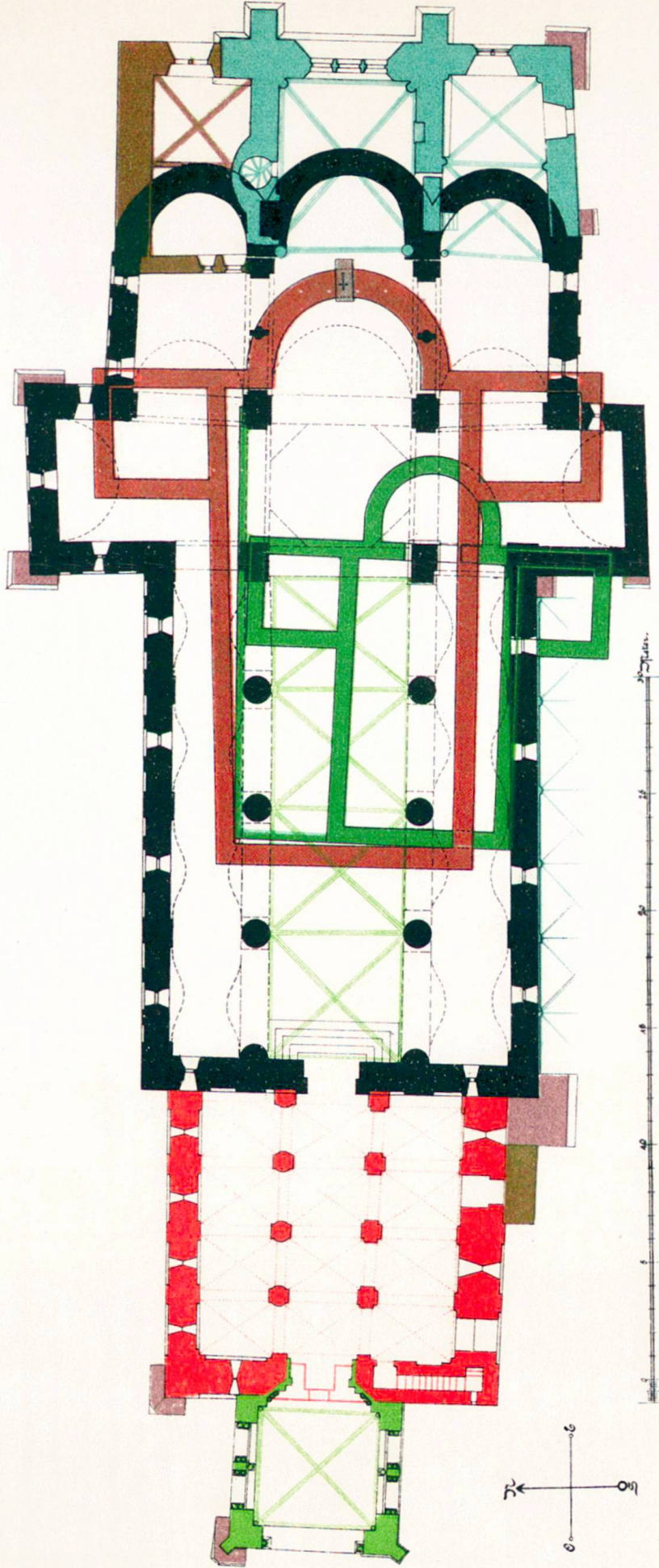


Fig. 105.

Armoiries du prieur Jean de Seyssel
(1381 à 1432), sur ses stalles.



L'église de Romainmôtier vue du Nord-Est.



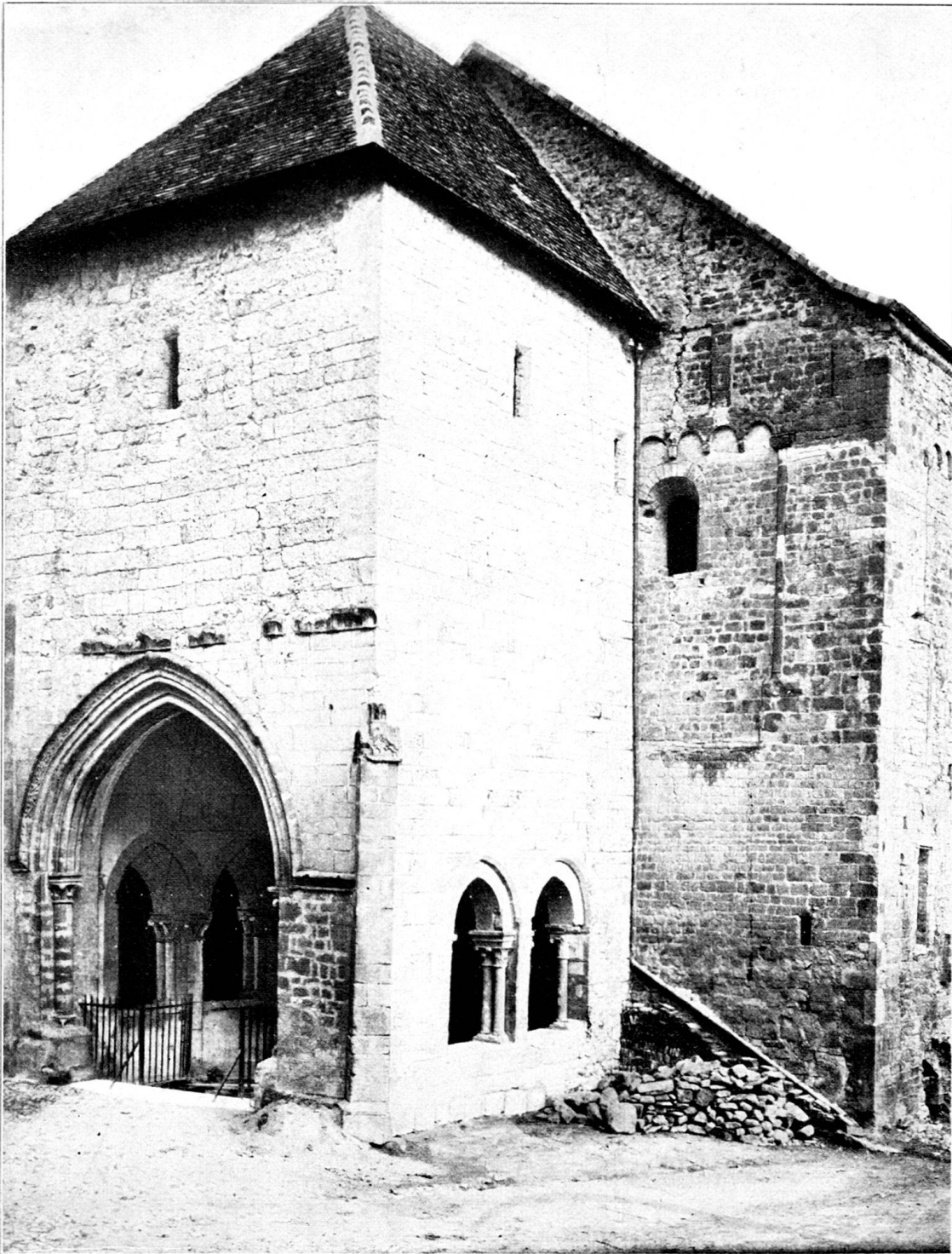
EGLISE DE ROMAINMÔTIER
EXPLORATION ARCHÉOLOGIQUE DE 1904 — 1905

A. NAEF.



Eglise de Romainmôtier.

De gauche à droite : Angle S. E. du Narthex XI^e S. avec contrefort bernois du XVI^e; face sud de la nef X^e S., de son bas-côté avec les amorces du cloître XIV^e-XV^e; faces ouest et sud du clocher, surélevé; transept sud; toit du choeur. — Noter : les bandes murales primitives de la nef et du clocher, les fenêtres hautes de la nef remaniées au XIII^e.



Eglise de Romainmôtier.

Porche du XIII^e S., surélevé pour un grenier au XVI^e, masque en partie la façade occidentale du Narthex, XI^e S.; — noter à la partie supérieure de cet angle Sud-Ouest du Narthex, les amorces de la tourelle et l'appareil. —



Eglise de Romainmôtier.

Porche du XIII^e S., surélevé pour un grenier au XVI^e, masque en partie la façade occidentale du Narthex XI^e; noter à la partie supérieure de l'angle Nord-Ouest du Narthex, les amorces de la tourelle; plus bas un fût de colonnette, encastré à l'angle de la bande murale; les deux gros contreforts bernois du XVI^e; — l'appareil du Narthex, celui du porche, de sa surélévation en tuf, des gros contreforts. —



Eglise de Romainmôtier.

Côté Nord. — De gauche à droite: amorces de la nef et de son colatéral, X^e S.; — Narthex XI^e; tour sur l'entrée du monastère. — Noter: la différence d'appareils; la fenêtre haute de la nef remaniée au XIII^e; la surélévation du Narthex, au XV^e; l'amorce de la tourelle, à l'angle N.-O. sous le toit du Narthex.



Eglise de Romainmôtier.

Vue générale de l'Ouest vers l'Est, comp. le plan planche XIII; — à noter: les joints saillants des piliers; dans le haut, la curieuse reprise des colonnettes engagées, superposées, comp. le texte; la fenêtre de l'abside, XIV^e S.



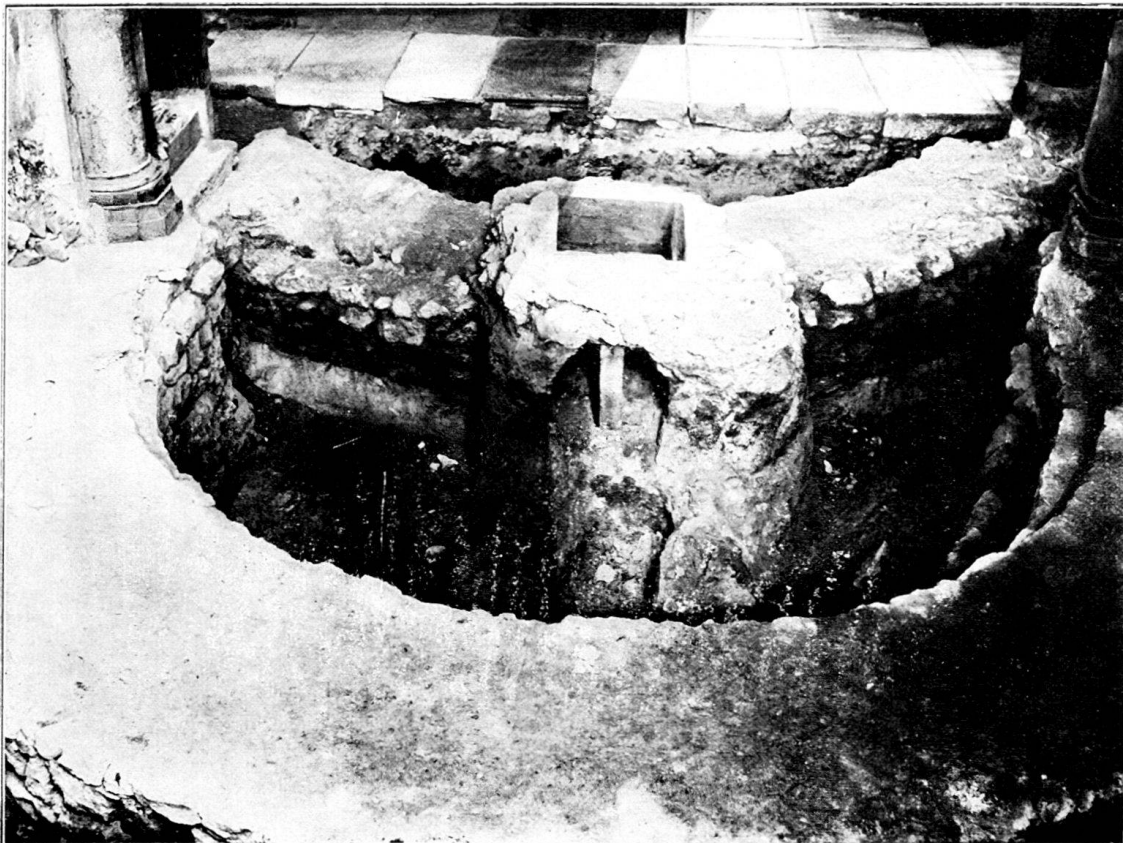
Eglise de Romainmôtier.

Vue générale prise de l'Est vers l'Ouest, comp. le plan. — Au premier plan, l'abside du VIII^e S. coupée par le tombeau du prieur Jean de Seyssel; à noter: les voûtes de la nef, XIII^e S., greffées sur les supports primitifs au sommet de la paroi occidentale, l'Agnus Dei peint sur la fenêtre murée du X^e S., coupée par les voûtes. — Pour les substructions primitives, comparer le plan. —

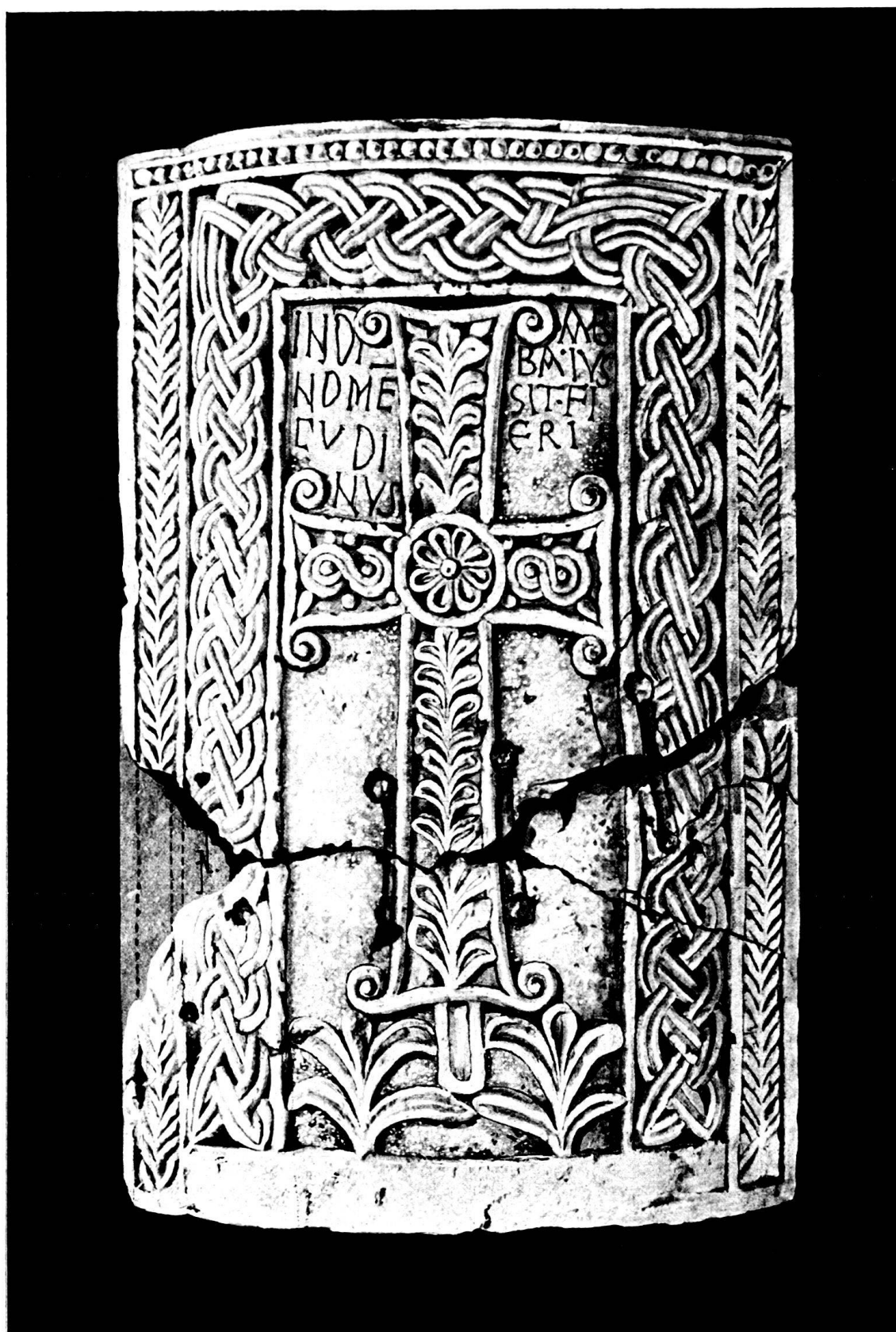
Eglise de Romainmôtier.



Vue prise de l'Ouest vers l'Est. Au premier plan, tombeau du prieur Jean de Seyssel, coupant l'abside du VIII^e S.; second plan: abside du X^e S., avec retranche au niveau du sol primitif, et dont les fondations coupent, sur la gauche, une sépulture; au fond, l'ambon couché, tel qu'il fut trouvé.



Vue prise de l'Est vers l'Ouest; premier plan, fondations de l'abside du X^e S. qui coupent un tombeau sur la droite; au 2^e plan, abside du VIII^e S., coupée au centre par le tombeau du prieur Jean de Seyssel.





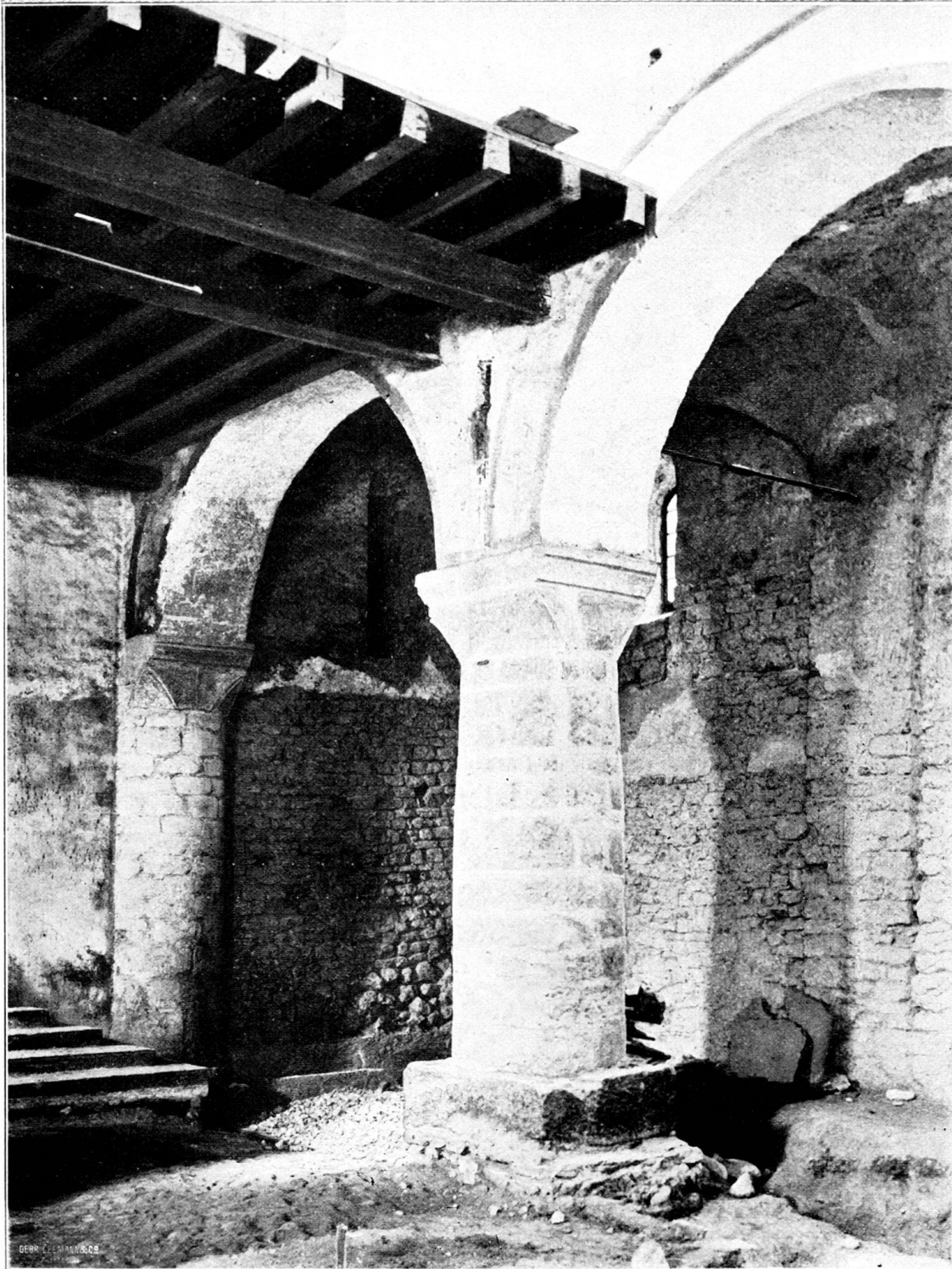
Eglise de Romainmôtier.

De gauche à droite: Transept Nord; face Nord de l'avant-choeur; monument funéraire du prieur Jean de Seyssel; au premier plan, les fondations de l'abside du VIII^e S. — A noter: le système de voûte en berceau de l'avant-choeur, le chapiteau de l'arcade. —



Eglise de Romainmôtier.

A gauche: face Sud de l'avant-chœur; à droite: transept Sud; au premier plan, à droite, l'abside de la chapelle la plus ancienne. — A noter: le système des voûtes en berceau originales; le chapiteau de l'arcade de l'avant-chœur; tout à gauche, l'amorce de l'arcade, emplacement du monument funéraire du prieur Henri de Sivrrier; — la maçonnerie de l'abside, VI^e S. ou VII^e. —



Eglise de Romainmôtier.

Extrémité Nord-Ouest de la nef, Xe S.; l'appareil original bien visible à l'extrémité occidentale, entre les deux piliers; à droite, le mur du bas côté, fortement en talus, a été repris jusqu'au niveau des fenêtres.



Eglise de Romainmôtier.

Narthex, étage inférieur; — à droite au fond, partie inférieure de la façade occidentale de l'église du X^e S. —



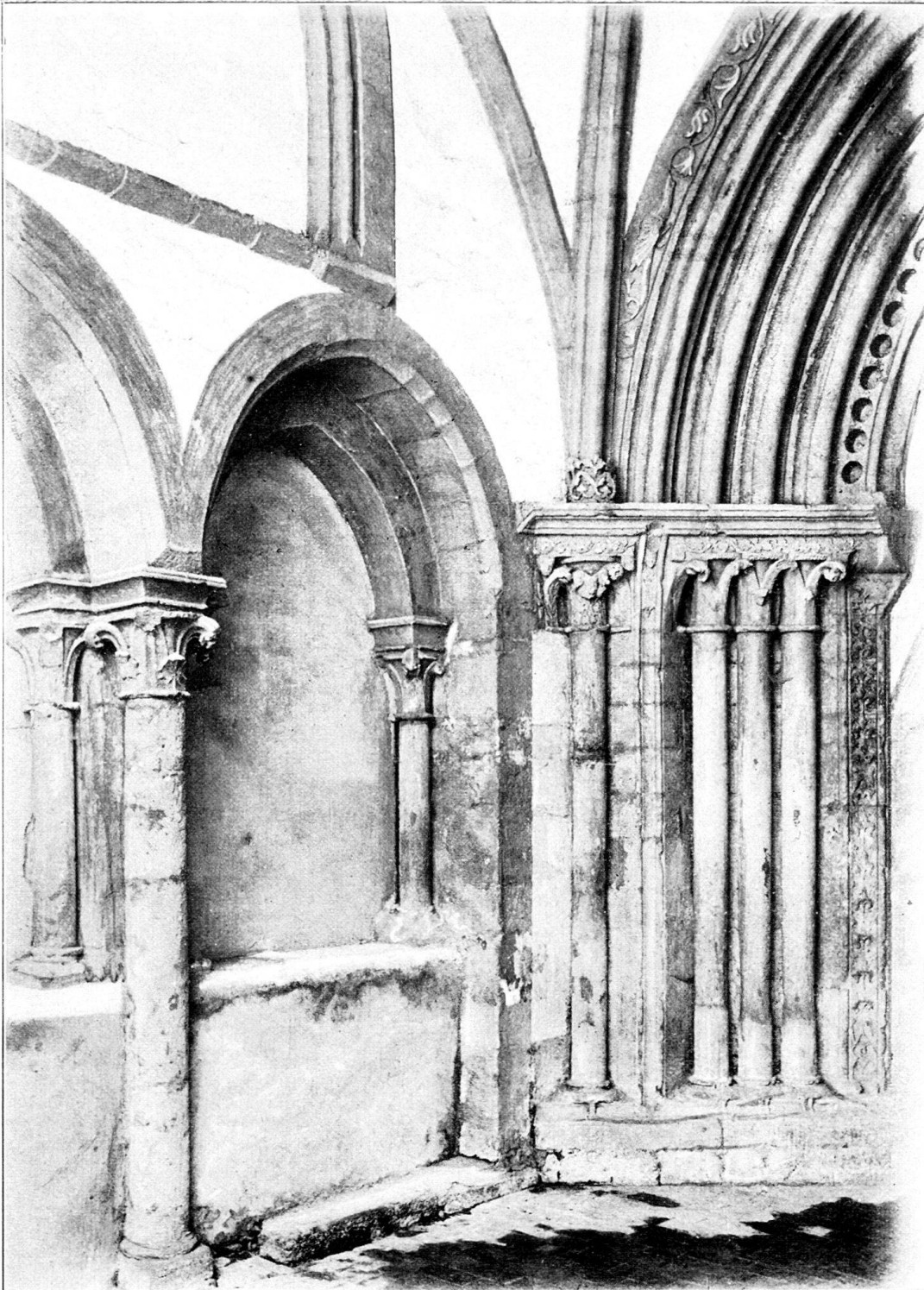
Eglise de Romainmôtier.

Narthex supérieur, vue prise du Sud-Est vers le Nord-Ouest. — Les rainures verticales dans les piliers proviennent des subdivisions du grenier, établi au XVI^e S. par les Bernois. —



Eglise de Romainmôtier.

Narthex supérieur, vue prise de l'Ouest vers l'Est. — Paroi du fond: la bande murale est, l'angle de la façade occidentale du X^e S., la petite fenêtre noire est dans le retour d'angle du Narthex; noter la différence d'appareils; au dessus de la grande niche de l'autel, la fenêtre supérieure de la façade du X^e S., coupée par les voûtes du Narthex. — Les rainures verticales dans les piliers proviennent des subdivisions du grenier, établi au XVI^e S., par les Bernois.



Eglise de Romainmôtier.

Porche XIII^e, côté Nord. Photographie de M. Max van Berchem faite avant les travaux d'exploration, les baies latérales sont encore murées.